

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité- Justice



Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire

Commission de Passation des Marchés Publics

AVIS D'ANNULATION D'UNE ATTRIBUTION PROVISOIRE

Appel d'offres national n°42/CPMP-MHUAT/2022

Pour la construction des extensions (100 SDC) au niveau des écoles fondamentales à Nouakchott nord.

Lot n° 07 : extension de 4 salles de classe à école Bah, 4 salles de classe à école Alioune Eby Taleb et 4 salles de classe à école EL HADJ VAHFOU –Toujounin.

La commission annule l'attribution provisoire du lot n°7 publiée sur www.armp.mr, en date du 10/03/2023, car ledit attributaire n'a pas fourni la garantie de bonne exécution.

La publication du présent avis ouvre le délai de cinq jours ouvrables pour exercer le droit de recours devant la Commission de règlement des différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

Nouakchott le, 25/04/2023

Président de la CPMP-MHUAT

Maaouiya Boye

**Adresse : KSAR OUEST lot n 58 : C extensions château d'eau ; Tél: /45240149 Adresse
mail :cndhuat@gmail.com**